

*des Princes &c.* Février 1759. 111  
née, quantité de munitions & de troupes de renfort pour la garnison de *Gibraltar*. D'un autre côté plusieurs Armateurs de la Nation doivent recevoir de la Cour de *Berlin* des Commissions avec des Lettres de marque que le Roi de Prusse leur accorde, & en vertu desquelles ils seront autorisés à croiser sur ses ennemis. Les Equipages de ces Bâtimens, armés en course, seront composés de monde qu'on leveta à *Hambourg*, à *Brême* & à *Emden*, mais commandés par des Officiers Anglois.

On se promet pour l'*Amérique* l'exécution d'une grande entreprise, comme on se le promet dans les autres parties du monde contre les François, dans la saison propre à y reprendre les armes. Mais le Fort de *Frontenac* abandonné est retourné aux François; on n'a pû encore se rendre maître du Fort du *Quefne*, quoique la conquête en eut été annoncée dans les papiers publics d'Angleterre. Cette entreprise est renvoyée au Printems; & l'expédition contre la *Pointe de la Couronne* est remise au même tems. Ce qui afflige entre-tems, c'est que les Colonies Angloises des *Antilles* sont fort incommodées du voisinage de la *Guadeloupe*. Cette Isle se remplit de prises Angloises. Le *Prince de Galles*, Armateur d'*Antigon*, y a été conduit après trois heures de combat contre quatre Armateurs François. Sept autres Bâtimens Américains, appartenant à *Antigon* ou aux *Barbades*, ont éprouvé le même sort, ainsi-que d'autres Navires chargés de Nègres.

Dans ces circonstances, & pour obtenir une paix telle qu'on voudroit l'avoir, après une guerre déclarée qui ruine les sujets, le Roi a fait publier une Ordonnance dont voici la teneur.

Nous,